

Dans l'action pour les droits des femmes le 8 mars !

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes ! Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs.

Le 8 mars à 15h40, plusieurs centaines d'actions sont organisées partout en France. 15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard. En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. L'an dernier, plus de 300 actions avaient eu lieu.

Les différentes actions et les revendications sont accessibles sur le [site de la campagne](#) et celui de [Solidaires](#).

Depuis 20 ans, les chiffres ne bougent pas : 20% des femmes subissent ou ont subi des violences sur leur lieu de travail. Pourtant, 82% des employeurs n'ont toujours pas mis en place de mesures de prévention. Cela peut changer.

Vous avez vous-même été victime de sexisme, de harcèlement sexuel, d'agression ou de viol sur votre lieu de travail ? Ou bien vous en avez peut-être été témoin ? Avant le 8 mars, répondez à la [grande enquête sur les violences au travail](#), afin de rendre visible cette réalité méconnue.

A Paris, un rendez-vous unitaire est prévu à 15h40 Place de la République

avant un départ en cortège à 17h.

Les autres lieux de rendez-vous seront sur le site www.8mars15h40.fr

A l'appel de CNDF, CGT, FSU, Solidaires, Action Aid France Peuples Solidaires, Femmes Egalité, UNEF, Chiennes de garde, Encore féministes, Zeromacho, Réseau Féministe « Ruptures », Le Planning Familial, MNCP, ATTAC, femmes libres (radio libertaire), Marche Mondiale des femmes France, UNL, OLF...